



affiché le 06/02/25

DÉCISION DU MAIRE
N° 2025 - 005

Nomenclature @CTES : Commande Publique / Autres types de contrat

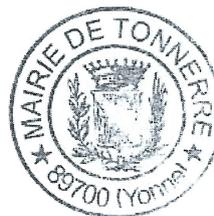
COMMANDE PUBLIQUE
CONTRAT DE PRESTATION GRAPHIQUES

Monsieur le maire de la ville de Tonnerre,

- Vu la délibération 23-199 du conseil municipal en date du 11 décembre 2023 portant délégation d'attribution du Conseil à Monsieur le Maire en matière de marchés publics ;
- Vu la proposition transmise par la société AccessPrint en date du 29/01/2025 pour la réalisation des visuels pour les besoin en communication de la ville ;
- Considérant le souhait de la collectivité d'être accompagnée dans sa réflexion pour la mise en place d'une communication efficace, visant à susciter l'intérêt, provoquer la curiosité et capter l'attention au travers de ses visuels ;

DECIDE

- De l'autoriser, ou son représentant ayant délégation, à signer le contrat de prestations graphiques avec la société AccessPrint, aux conditions suivantes :
 - o Durée : 12 mois (du 01/02/25 au 31/01/26),
 - o Montant : 800.00 € HT/mois ;
- D'autoriser le maire, ou son représentant ayant reçu délégation, à signer tout document en lien avec ce contrat, notamment éventuels avenants ou renouvellements selon les besoins de la collectivité.



A Tonnerre, le 4 février 2025

Pour extrait conforme,
Cédric CLECH
Maire de Tonnerre